

**Zeitschrift:** L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction  
**Herausgeber:** Fédération des architectes suisses  
**Band:** 2 (1913)  
**Heft:** 18

**Artikel:** Doit-on enseigner l'histoire de l'art?  
**Autor:** Martin, C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-889864>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Maison Steiner-Sulzer  
:: Winterthour ::

Hall

Rittmeyer et Furrer  
Architectes B. S. A.

embelli par les hôtels environnants, mais où le prix du terrain est déjà fort élevé. Il fallait donc tirer le meilleur parti possible d'une parcelle de grande valeur qui offre, par surcroît, une pente très marquée. Une des difficultés du problème consistait dans la façon de traiter les substructions qui étaient nécessaires, du côté de la « Rigistrasse ». Grâce à la présence d'une terrasse et d'une pergola, le niveau de la rue paraît beaucoup plus élevé qu'il ne l'est en réalité. Ainsi l'effet désagréable que produit toujours une grande maison, posée sur un socle d'une certaine hauteur, est en partie atténué. En outre, une partie de cette terrasse est occupée par une sorte de portique dont les colonnes supportent un toit qui abrite la

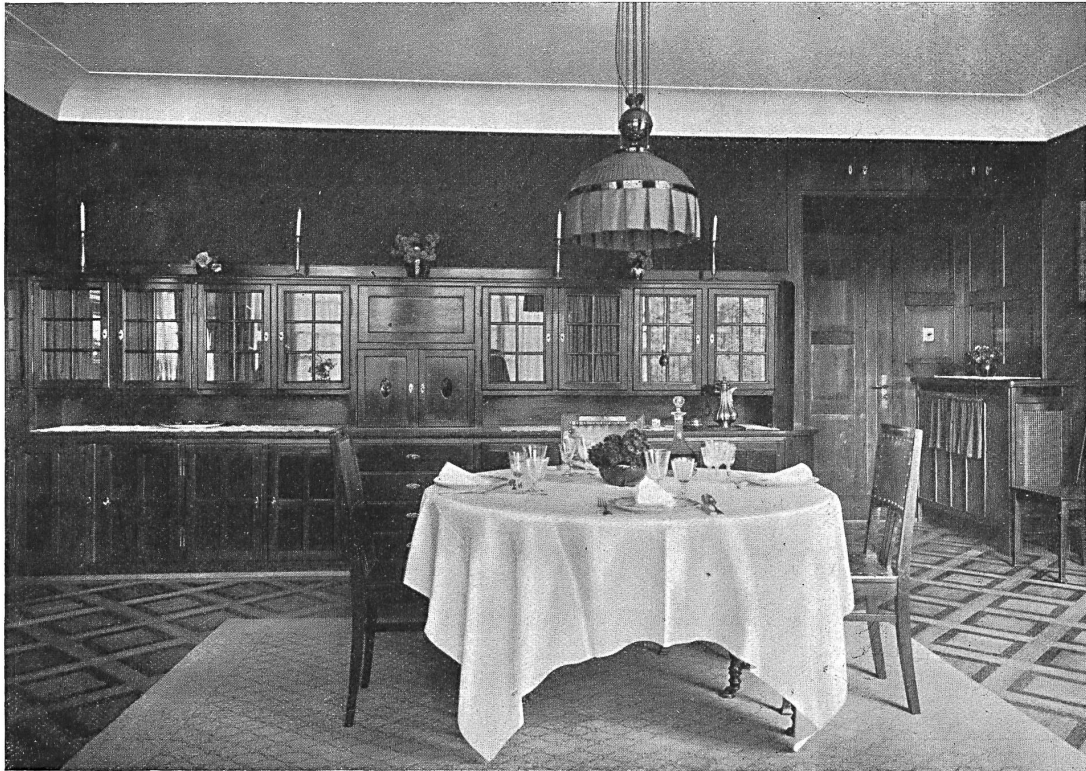
porte d'entrée. La disposition intérieure des appartements nous paraît moins heureuse; néanmoins, dans son ensemble, ce bâtiment se distingue avantageusement des « boîtes à loyer » ordinaires, où l'on ne recherche pas autre chose qu'un bon intérêt des capitaux investis dans l'entreprise. Il faut saluer avec joie tous les efforts tentés pour donner un peu de caractère à la maison locative; dans ce domaine, il y a encore beaucoup à faire; maint problème attend encore sa solution. Aux progrès accomplis depuis quelques dizaines d'années dans la construction des maisons familiales, des villas, ne correspondent pas encore des progrès aussi marqués dans la construction des maisons locatives.

## Doit-on enseigner l'histoire de l'art?

En posant ici cette question, je tiens à dire d'emblée que je n'ai pas l'intention de la résoudre en me plaçant à un point de vue général. Je veux considérer seulement l'enseignement élémentaire et plus spécialement encore l'enseignement dans les écoles d'art.

Les élèves qui fréquentent ces établissements sont jeunes; ils possèdent généralement une ins-

truction moyenne; ils ont besoin de directions avant tout pratiques, simples, et claires. Les cours d'histoire de l'art qu'on leur destine sont censés remplir un double but. Ils doivent leur apprendre à connaître les styles historiques, les rendre capables de les appliquer aux besoins de leurs professions. Mais ils doivent avoir aussi, dit-on, une portée plus générale. Un professeur d'histoire de l'art ne peut se borner à inculquer à ses élèves des notions de fait. Il est chargé d'une mission plus



Maison Steiner-Sulzer  
 :: Winterthur ::

Salle à manger

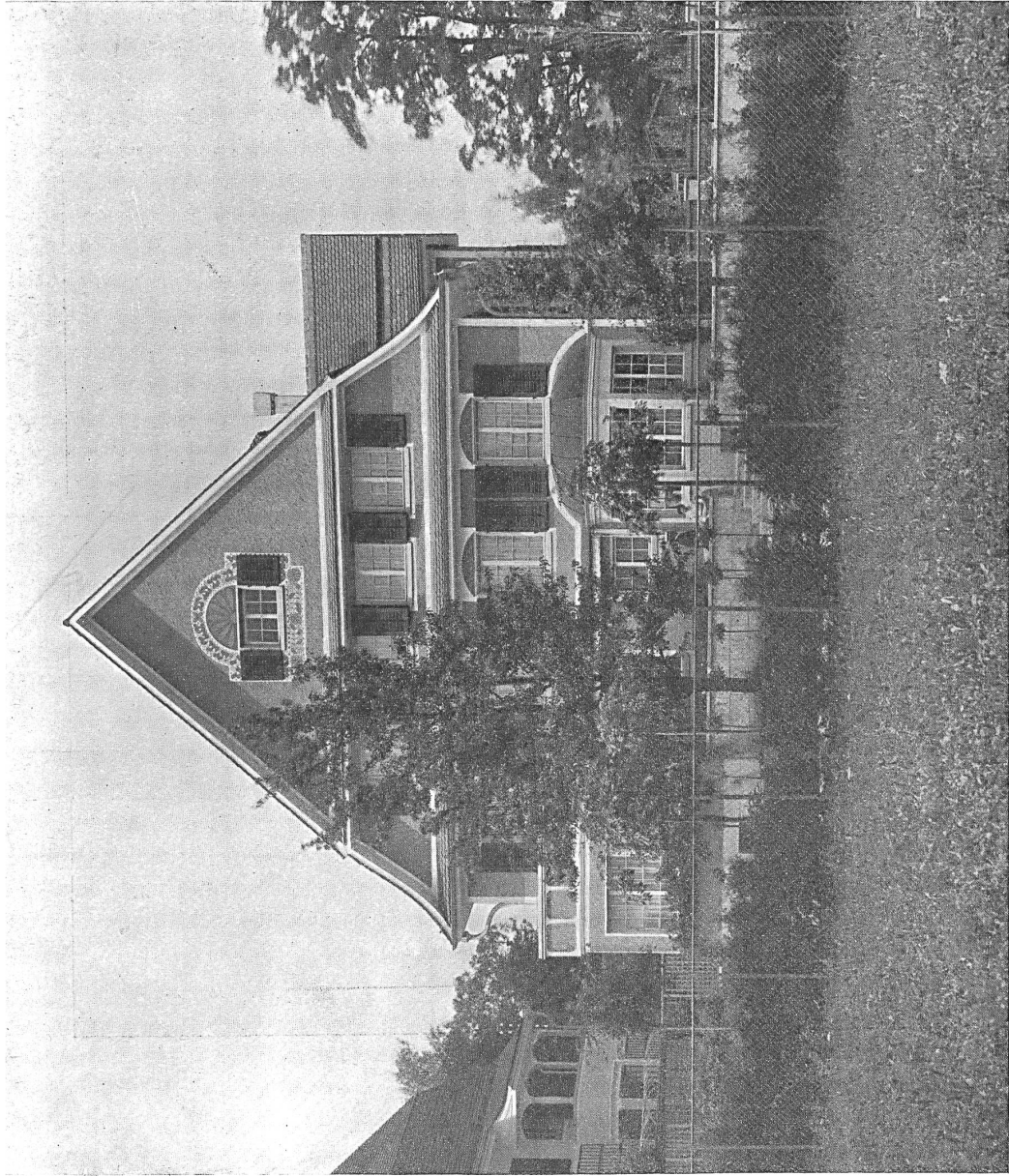
Rittmeyer et Furrer  
 Architectes B. S. A.

haute, celle d'éveiller l'intérêt de la jeunesse pour les manifestations de l'art ancien et moderne, de développer son sens artistique afin de l'affranchir peu à peu de l'imitation stérile des formes du passé. Il doit chercher à former, non par des savants et des érudits qui observent et cherchent des faits historiques, mais des artistes créateurs qui vont être lancés dans le courant de la vie moderne, qui vont prendre part au mouvement artistique contemporain.

Sans rechercher pour le moment ce qu'il peut y avoir de contradictoire dans ces affirmations, je me demande s'il est bien judicieux d'initier des jeunes gens aux questions d'art par un exposé historique, de leur imposer une conception toute abstraite de l'art. N'est-il pas fâcheux de donner la première place, dans leur esprit, aux préoccupations scientifiques, en cherchant avant toutes choses à cataloguer les styles. L'emploi de cette méthode n'aura-t-il pas pour résultat d'attirer leur attention en première ligne sur ce qu'on appelle les « facteurs périphériques » de l'art, et de faire passer au second plan les questions essentielles. On voit aujourd'hui beaucoup de gens dont l'unique préoccupation, alors qu'ils se trouvent en face d'un monument ou d'un objet, consiste à le

classer dans l'une ou l'autre des catégories établies par les historiens. En ce faisant, ils oublient complètement d'en apprécier la valeur d'art. Ils jugent uniquement avec leur raison et ne font pas intervenir leurs facultés esthétiques. Cela n'est-il pas dû au fait qu'ils ont reçu une éducation purement intellectuelle et qu'ils n'ont jamais été amenés à voir les choses pour elles-mêmes, sans se demander dans quelle case de leur cerveau ils devaient les placer. Les jeunes gens qui fréquentent les écoles n'ont pas encore subi l'empreinte de cette méthode traditionnelle. Ne devrait-on donc pas profiter de cette heureuse circonstance pour développer leur sensibilité artistique avant de leur inculquer des notions d'art.

Un abrégé d'histoire de l'art en quelques leçons ne peut guère, à mon avis, avoir d'utilité pratique pour les débutants. Ce sera ou bien un résumé de faits, une nomenclature de noms propres et de dates, ou bien un exposé d'idées générales qui ne seront pas à la portée de l'auditoire. Avec la méthode historique, l'enseignement doit nécessairement commencer par l'étude des œuvres les plus lointaines dans le temps et dans l'espace, les plus étrangères à nos préoccupations actuelles. Le professeur n'aura pas souvent une connaissance per-



Rittmeyer et Furrer, architectes  
B. S. A., Winterthur ::

Façade sud

Maison Steiner-Sulzer  
Winterthur ::





Façades sud et est

Maison Steiner-Sulzer  
Winterthour ::

Rittmeyer et Furrer, architectes  
B. S. Ä., Winterthour ::



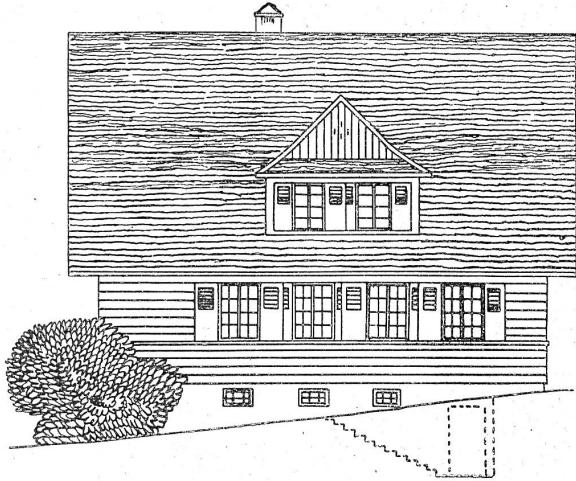
Villa Bachmann, Meggen  
(Lac de Lucerne) ::

Mœri et Krebs, architectes  
B. S. A., Lucerne ::



Maison Fischer-Fischer  
Rigistrasse, Lucerne ::

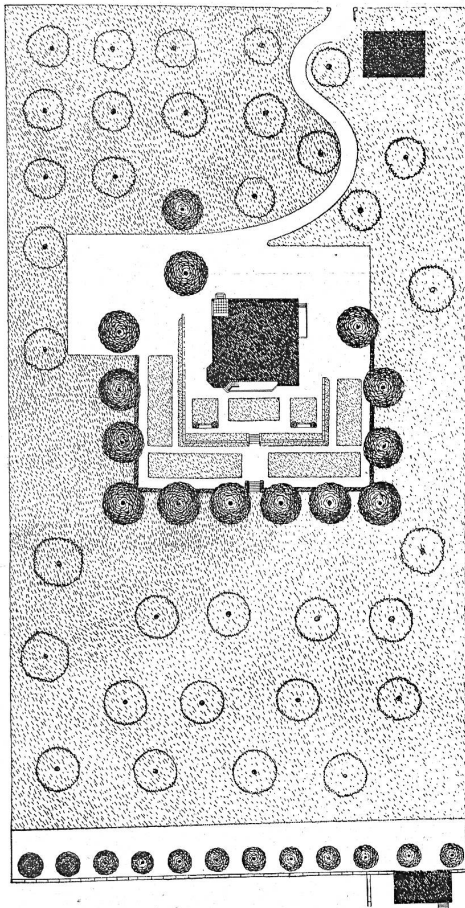
Mœri et Krebs, architectes  
B. S. A., Lucerne ::



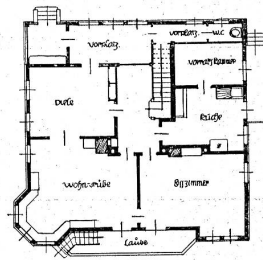
Façade est 1 : 200



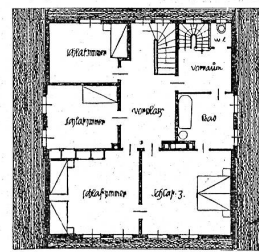
Façade nord 1 : 200



Plan de situation

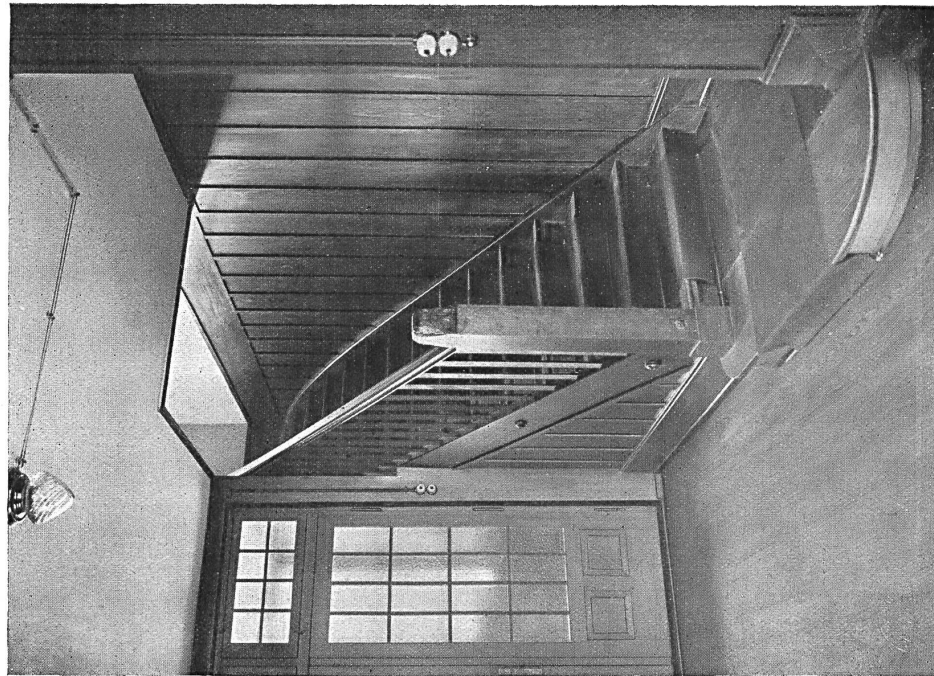


Plan de rez-de-chaussée 1 : 400



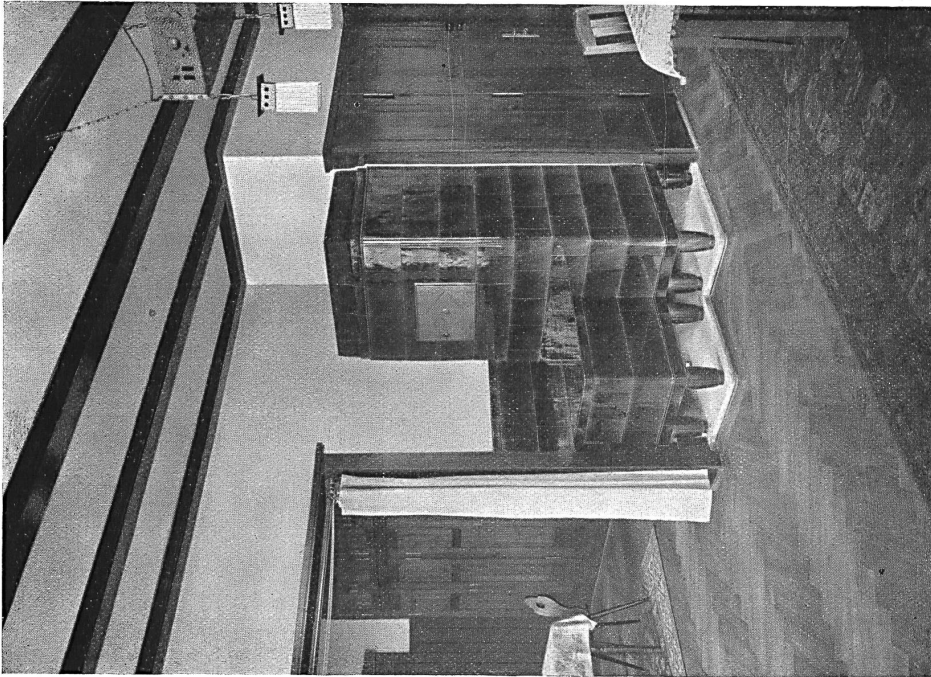
Plan du 1<sup>er</sup> étage 1 : 400





Entrée et départ d'escalier

Villa Bachmann, Meggen



Angle de la chambre de famille

Mœri et Krebs, architectes, Lucerne



Maison Fischer ::  
Rigistrasse, Lucerne

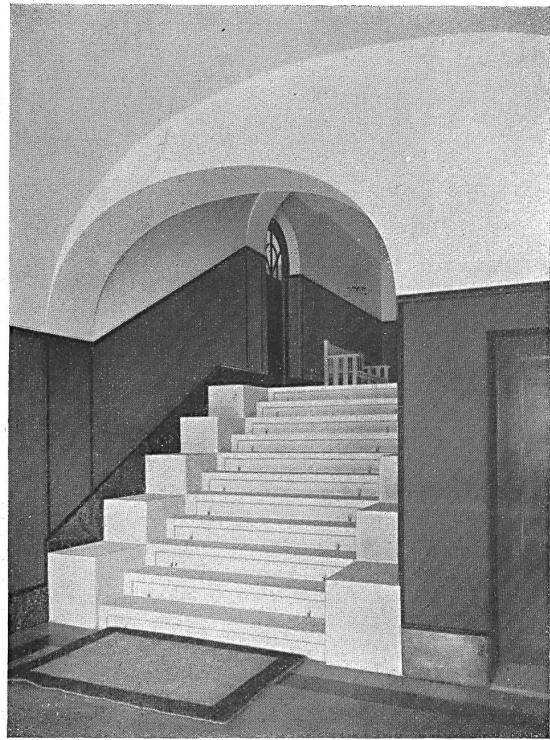
Mæri et Krebs  
:: architectes ::



Angle du hall au 1<sup>er</sup> étage

Maison Fischer, Rigistrasse, Lucerne

sonnelle de l'art égyptien ou même de l'art grec, il aura de la peine à faire revivre les œuvres dont il parle, d'autant plus qu'il ne pourra jamais en montrer que des reproductions. Et ce qui importe surtout, au début d'un cours semblable, c'est



Départ d'escalier au rez-de-chaussée

Mœri et Krebs, architectes, Lucerne

d'éveiller des sensations directes, de donner à la matière enseignée une forme concrète, de la présenter de la façon la plus accessible à l'œil de l'élève. (La fin au prochain numéro.)

*Cam. Martin.*

## CHRONIQUE SUISSE

### **Bienne.** Nouvel hôtel des postes.

On va construire un nouveau bâtiment postal à Bienne, dans la partie de l'est. La « Société de construction Bienne-est » a confié l'exécution des plans et la direction des travaux à l'agence Saager & Frey, architectes à Bienne.

### **Tarasp.** Restauration du château.

La restauration de l'ancien château de Tarasp sera achevée au cours de l'été prochain. On sait que ce travail se poursuit sur la base des indications fournies par un plan du 15<sup>e</sup> siècle, découvert aux archives d'Innsbruck. Quand l'entreprise sera achevée, le château de Tarasp sera un musée digne d'être vu à l'intérieur comme à l'extérieur.

### **Genève.** Nouveau Musée.

Dans sa séance du 26 septembre dernier, le conseil municipal de la ville de Genève a voté un crédit de fr. 1,200,000 pour la construction d'un Musée. On sait qu'un premier projet avait été repoussé naguère par le peuple, à la suite d'un referendum. Le nouveau projet,

élaboré comme le précédent par M. Maurice Braillard, architecte B. S. A., tient compte en une large mesure des observations qui avaient été formulées au cours de la discussion publique. Il faut espérer que, cette fois, il trouvera grâce auprès des électeurs.

### **Langenthal.** Construction d'un Casino.

À l'unanimité l'assemblée communale a décidé de donner au conseil municipal pleins pouvoirs pour acquérir au prix de fr. 62,000 les propriétés Kopp-Kuert, dans le voisinage du bâtiment des postes, à l'ancienne Bahnhofstrasse et à la Sattelgasse en vue de construire un casino. Un groupe d'habitants de la ville offrait une somme de fr. 20,000, au cas où cet emplacement serait choisi; l'assemblée a accepté cette proposition avec reconnaissance. La construction commencera au plus tard au printemps 1914. Les frais sont évalués à fr. 300,000 environ.

### **Zurich.** Hôpital pour cas urgents.

Le conseil municipal de Zurich a voté un crédit de fr. 239,000 pour la construction d'un hôpital pour cas urgents, à Zurich V. La propriété « zum Obstgarten », appartenant à la ville, sera affectée à cette destination. En procédant à diverses transformations qui sont devisées à fr. 78,000, l'hôpital sera aménagé de façon à pouvoir recevoir 30 malades.